



**INTERCO**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

### Droit des enfants = devoir des politiques

Le 20 novembre marque le jour de l'adoption par l'Assemblée de la Déclaration des droits de l'enfant, en 1959, et le 34<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de la Convention relative aux droits de l'enfant (1989).

Cette journée du respect des droits de l'enfant est malheureusement aussi l'occasion de rappeler les mauvaises conditions de prise en charge des enfants dans notre société.

À Paris  
20 novembre 2023

La situation se dégrade du fait de l'augmentation des signalements et du manque de place en structures d'accueil et de placement. Ces problématiques demandent à être traitées par des professionnels du social, de la santé, de l'éducation, de la justice, de l'animation.

**Depuis de nombreuses années, la qualité de cet accompagnement décline lentement, mais de manière constante, et cela impacte les enfants accueillis et les équipes professionnelles.**

Le contexte professionnel particulièrement tendu dans lequel évoluent l'ensemble des agents pose le constat de conditions de travail alarmantes :

- manque de moyens humains et financiers,
- manque de professionnels qualifiés,
- manque de formations qualifiantes,
- manque de reconnaissance et d'une meilleure rémunération.

Ce contexte de travail en mode dégradé a entraîné un manque d'attractivité indiscutable dans ces métiers. Alors, regardons la vérité en face : 34 ans après cette convention, il y a fort à faire pour aider les enfants, valoriser l'attractivité des intervenants, supprimer les disparités de prise en charge entre les départements, restaurer les structures et lieu d'accueil, etc.

#### SERVICE DE PRESSE

Virginie Grégoraci  
Secrétaire nationale

Cette nouvelle journée du 20 novembre sera l'occasion de déclarations de bonnes intentions, de mesures et de « priorités » pour porter haut les Droits des enfants en France. **Mais pas de droits sans devoirs, pas de progrès sans volonté, pas de service public de qualité sans moyens, pas de satisfaction générale sans collaboration avec les organisations syndicales.**

La fédération Interco CFDT n'aura de cesse de poursuivre son combat non seulement parce que les enfants doivent être protégés et respectés, mais aussi parce que l'ensemble des professionnels engagés méritent de travailler dans des conditions de travail de qualité comme le service public attendu.

**La fédération Interco CFDT soutient ces agent·e·s qui n'ont pas à accepter un mode dégradé en guise de quotidien de travail.**

Enfin, cette journée du 20 novembre est aussi l'occasion de remercier l'ensemble des professionnels qui s'engagent chaque jour pour accomplir leurs missions auprès des enfants.

[INTERCO.CFDT.FR](http://INTERCO.CFDT.FR)

La fédération Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.